



PROCES VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION
de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aveyron
Mercredi 12/11/2014 – Etat-major du SDIS

Le président demande aux membres du conseil d'administration d'excuser Marion BES, Stéphane MILLOT, Jean-Luc AUGUSTE, Pierre GIROU, Sandrine FERRARY et Patrice CAUSSAT qui n'ont pu être présents lors de cette réunion.

- Décès survenus depuis le Conseil d'Administration du 25/09/2014

<i>Nom et prénom</i>	<i>Centre de secours</i>	<i>Âge (si connu)</i>
<i>AZAIS Didier</i>	<i>SAINT AFFRIQUE</i>	<i>56 ANS</i>
<i>BERTHIER Didier</i>	<i>SAINTE GENEVIEVE</i>	<i>68 ANS</i>
<i>BOUET Edmond</i>	<i>LAISSAC</i>	<i>63 ANS</i>
<i>PAILHASSE André</i>	<i>RIGNAC</i>	<i>65 ANS</i>

- Compte-rendu du conseil d'administration du 25/09/2014

L'approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 25/09/2014 est reportée à la prochaine réunion.

- Elections

Franck CHAUCHARD énonce les candidatures reçues :

Représentants au sein de la commission des Anciens sapeurs-pompiers (5 postes à pourvoir, dont 4 postes pour une durée de 3 ans et 1 poste pour une durée de 2 ans) :

- Gilbert BASCOUL
- Pierre GIROU
- Jacky LAZUECH
- Patrick PES
- Claude SALLES
- Gaston TACHIE

Membres du conseil d'administration de l'Union Départementale (6 postes à pourvoir pour une durée de 3 ans) :

- Aurélie ALVERNHE
- Serge CHABRIER
- Lionel COURSIERES
- Laurent DENJEAN
- Philippe GLADIN
- Patrice JOUET

Le secrétaire général rappelle que le scrutin devra être organisé dans chaque amicale au cours de la période suivante : du vendredi 12 au dimanche 21 décembre 2014 inclus (date au choix).

- Congrès national

Le président demande aux membres du conseil d'administration ayant participé au congrès national de faire part de leur bilan.

Serge CHABRIER indique pour sa part qu'il s'agissait de sa première participation au congrès. Il en dresse un bilan positif, ayant assisté à des carrefours intéressants.

François MAUREL explique qu'il s'agissait pour lui également d'une première expérience : il note le fort soutien de la Fédération Nationale, notamment lors du carrefour des sapeurs-pompiers volontaires et a trouvé les stands intéressants.

David CHASSANG juge ce congrès globalement intéressant mais souligne sa déception vis-à-vis du volontariat. Il considère que les idées sont les mêmes que celles évoquées l'an dernier.

Patrice JOUET considère que le carrefour Sapeurs-pompiers volontaires / professionnels était intéressant et que cette mixité est à renouveler.

Il regrette cependant le manque d'évolutions concrètes concernant le volontariat, mais note que les échanges avec la salle sont un point positif.

Michel CARTAILLAC tient à souligner qu'une fois de plus, la convivialité était au rendez-vous parmi les membres de l'Union Départementale, notamment en raison de l'hébergement en mobile-home.

Il rapporte que la région Sud Méditerranée avait mis en place un stand qui servait de point de rencontre, et remarque que c'est une idée intéressante, éventuellement à reprendre.

Il regrette cependant que la parole ne soit pas plus donnée lors de la réunion du volontariat et soumet l'idée que des questions soient préparées en amont au sein des départements et régions. Cela permettrait en quelque sorte de prendre le pouls du terrain.

Pierre ESCORBIAC déplore de son côté la durée des repas de midi, qui a empêché certains membres d'assister aux premières réunions de l'après-midi.

Lionel COURSIERES rejoint Pierre ESCORBIAC à ce sujet ; il remarque par ailleurs que la convivialité était au rendez-vous lors des repas du soir, partagés avec des pompiers de différents départements.

Patrice JOUET annonce aux membres du conseil d'administration que le prochain congrès national aura lieu les 24, 25 et 26 septembre 2015, à Agen.

- Réunion du 18/10/2014 avec la MNSP

La réunion de la « Protection sociale » s'est déroulée le 18 octobre au matin au SDIS : elle était animée par des représentants de la MNSP et de la CARAC. La moitié des centres de secours était représentée.

Cette réunion avait pour but, dans une première partie, de donner des informations sur le cadre légal des amicales et la responsabilité des présidents et de leur bureau.

En deuxième partie, la MNSP, puis la CARAC, ont informé les amicales sur la protection sociale qu'elles peuvent apporter à leurs membres (complémentaire santé, prévoyance...).

À l'issue de la réunion, un questionnaire de satisfaction a été remis aux participants : cette réunion a été jugée utile, à l'unanimité.

Les personnes présentes ont émis le souhait qu'une autre réunion soit organisée, avec éventuellement un complément d'information vis-à-vis de la rédaction de statuts, mais aussi concernant la PFR. Ce dernier point concerne le Service et non l'Union Départementale.

Patrice JOUET indique que le support présenté lors de la réunion, ainsi qu'un modèle de statut d'amicale, ont été adressés par mail aux participants.

Le président invite les membres du conseil d'administration à donner leur avis.

Serge CHABRIER explique qu'il a trouvé la première partie, consacrée aux obligations des amicales, très intéressante, mais la seconde, moins, car elle était plus orientée sur les produits d'assurance proposés par la MNSP et la CARAC.

Laurent DENJEAN rejoint Serge CHABRIER sur ce dernier point et considère qu'il s'agit néanmoins d'une bonne mise au point des divers aspects réglementaires.

Patrice JOUET annonce que suite aux retours positifs, une deuxième réunion sera organisée l'année prochaine.

David CHASSANG suggère l'idée de proposer une réunion le vendredi soir et une autre le samedi matin, afin de pouvoir permettre au plus grand nombre d'y assister.

Philippe GLADIN s'interroge par ailleurs sur la possibilité de la délocaliser.

- Finat 2015

Patrice JOUET présente les différentes commissions constituées dans l'organisation de la FINAT (ce document sera transmis à l'ensemble des membres du conseil d'administration par mail).

Le président invite celles et ceux qui souhaiteraient s'investir dans l'une de ces commissions à contacter les différents responsables. Un appel aux bénévoles sera également lancé plus tard.

Patrice JOUET rappelle qu'un budget de 1000€ a été provisionné par l'Union Départementale pour la FINAT, au titre de l'année 2014.

Il propose de provisionner la même somme au titre de l'année 2015, ce qui constituerait une subvention totale de 2000€ pour cette manifestation, égale à celle allouée pour le Cross national 2012 en Aveyron ou bien d'accorder une subvention supérieure.

Les membres décident de provisionner pour la FINAT 2015 une subvention totale de 2000€, égale à celle allouée au Cross national 2012.

- Tour de table

Le président propose de réaliser un tour de table.

⇒ Commission Communication

David CHASSANG annonce que la commande des calendriers a été livrée au SDIS le samedi 8 novembre et triée le jour même. La plupart des centres ont retiré leur commande à ce jour.

Il y a eu un gros retard de livraison par rapport à l'année passée, dû principalement au fait que certaines amicales ont validé leur bon à tirer trop tardivement.

La commission doit donc réaliser un point complet avec l'imprimeur vis-à-vis de ce problème.

Il a été demandé à chaque amicale de faire expressément remonter à l'Union Départementale tout problème éventuel.

⇒ Commission des Anciens sapeurs-pompiers

Jean-Claude PRADEL revient sur le fait que les Anciens n'étaient pas représentés lors du congrès national comme suite à la décision de leur commission, dont il partage l'avis.

Il regrette par ailleurs de ne pas avoir été informé de la date des obsèques de Didier AZAIS, qu'il appréciait beaucoup, et souligne que parfois les Anciens ne sont pas systématiquement informés.

Patrice JOUET souligne que ce sont bien souvent les délégués des Anciens eux-mêmes qui ne diffusent pas l'information dans leurs amicales respectives.

David CHASSANG explique qu'il existe une réelle difficulté de communication avec les Anciens, sans doute liée aux outils de communication eux-mêmes (absence de mail ...). Il s'interroge sur la possibilité de les informer par sms via un envoi groupé.

Serge CHABRIER fait remarquer que les avis de décès sont diffusés dans la presse locale.

Les membres s'interrogent sur la possibilité de définir le rôle d'un délégué des Anciens dans une sorte de « charte », notamment en termes de communication vis-à-vis des membres de leur amicale.

Patrice JOUET demande que la commission travaille sur ce sujet pour la prochaine réunion du conseil d'administration.

⇒ Commission Sociale

Franck CHAUCHARD explique que suite aux remarques faites après l'envoi de la charte de la commission sociale aux membres du conseil d'administration, notamment concernant le nombre de nuitées prises en charge, il va être nécessaire de retravailler dessus.

L'animateur de la commission indique que plusieurs dossiers de prise en charge de nuitées sont en cours de traitement.

Franck CHAUCHARD se félicite ensuite de l'engagement de Christine LACOUT, assistante sociale, en tant que sapeur-pompier volontaire expert, rattachée au groupement des Ressources Humaines.

Le SDIS a en effet souhaité s'attacher le service d'une assistante sociale afin d'aider les agents (SPV, SPP, PATS) qui rencontrent des difficultés dans leur vie privée.

Elle se chargera de les réorienter vers les structures locales compétentes en cas de difficultés d'ordre matériel et financier, familial ou éducatif.

Christine LACOUT a été présentée le 6 novembre dernier lors de la réunion des chefs de centre.

Un bureau a été mis à sa disposition à l'état-major du SDIS, ainsi que des moyens de liaison (téléphone, adresse mail) et de transport.

Elle pourra être engagée par le biais du service, de l'Union Départementale (à condition que la personne soit adhérente de l'Union), ou bien de l'agent directement.

Une affiche a été distribuée dans tous les centres, précisant notamment les possibilités de consultation : à l'état-major, dans un C.I.S., dans un lieu extérieur, à domicile, ou par téléphone.

⇒ Commission Sapeurs-pompiers volontaires

Laurent DENJEAN revient sur la réunion de la commission régionale des sapeurs-pompiers volontaires, le 25 octobre dernier à Montbazens, au cours de laquelle les points suivants ont été abordés :

- bilan du congrès national : les départements sont globalement insatisfaits vis-à-vis du fait que les choses n'avancent pas assez vite ;
- synthèse sur l'engagement et le volontariat dans chaque département : des points positifs sont à noter, avec notamment le développement des SSSM, la nomination d'officiers sapeurs-pompiers volontaires et la facilitation de l'accès aux logements sociaux. Les membres de la commission ont discuté de l'éventualité de diminuer voire supprimer la taxe d'habitation pour les sapeurs-pompiers volontaires ;
- différences entre les discours et les actions des collectivités locales, par exemple en matière de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires ;
- le problème de reconnaissance via l'attribution de médailles, des interrogations étant soulevées concernant la valeur de ces médailles et l'éventuelle insuffisance de demandes.

- Cérémonies de Sainte Barbe

Un point est réalisé sur les prochaines cérémonies de Sainte Barbe auxquelles l'Union Départementale est invitée et les disponibilités des membres du conseil d'administration pour représenter le président.

Le discours du président leur sera envoyé par mail.

Questions diverses

- Patrice JOUET explique aux membres du conseil d'administration avoir téléphoné à Pierre GIROU comme suite au compte-rendu de la réunion de la commission des ASP, le 23 septembre dernier.

Il y est noté que Pierre GIROU et Jean-Claude PRADEL ressentiraient un manque de reconnaissance des Anciens et une inquiétude à ce sujet.

Le président évoque sa gêne car cela a été envoyé à l'ensemble des délégués des Anciens du département et ces propos auront potentiellement été perçus négativement par les Anciens

Jean-Claude PRADEL donne son analyse personnelle de la situation, concédant que les mots utilisés soient un peu forts, mais avec le ressenti quasi identique que les Anciens sont parfois mis de côté dans les amicales (comme le sondage réalisé en 2013 l'a démontré) ou que leur parole n'est pas écoutée.

Jean-Marc COURTIAL explique que les Anciens sont au contraire très bien impliqués dans certaines amicales. Patrice JOUET remarque ensuite que l'Equipe départementale de soutien a justement été créée pour intégrer davantage les ASP au niveau associatif, et même désormais, du service.

Patrice JOUET et les membres du conseil d'administration s'accordent à dire que ces propos pourraient avoir comme conséquence une dommageable stigmatisation de l'Union Départementale.

Jean-Claude PRADEL se demande si cette situation ne relève pas davantage d'un problème de compréhension.

- Franck CHAUCHARD annonce aux membres du conseil d'administration qu'il vient de quitter ses fonctions de président de l'amicale de Laissac.

**

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre ne désirant prendre la parole, Patrice JOUET remercie l'ensemble des participants pour leur collaboration aux travaux du conseil d'administration et lève la séance à 21h00.

Le secrétaire général,
Franck CHAUCHARD

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Chauchard', written over a horizontal line.

Le président,
Patrice JOUET

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jouet', written over a horizontal line.